



Pêches et Océans  
Canada

Fisheries and Oceans  
Canada

Sciences des écosystèmes  
et des océans

Ecosystems and  
Oceans Science

## **Secrétariat canadien des avis scientifiques (SCAS)**

---

**Compte rendu 2023/014**

**Région du Québec**

**Compte rendu de l'examen par les pairs régional sur l'évaluation des stocks de  
mye commune des eaux côtières du Québec**

**Le 9 février 2023  
Réunion hybride**

**Président : Rénaud Belley  
Rapporteuse : Sonia Dubé**

Institut Maurice-Lamontagne  
Pêches et Océans Canada  
850, Route de la Mer, C.P. 1000  
Mont-Joli, Québec, G5H 3Z4

---

## Avant-propos

Le présent compte rendu a pour but de consigner les principales activités et discussions qui ont eu lieu au cours de la réunion. Il peut contenir des recommandations sur les recherches à effectuer, les incertitudes et les justifications des décisions prises pendant la réunion. Le compte rendu peut aussi faire l'état de données, d'analyses ou d'interprétations passées en revue et rejetées pour des raisons scientifiques, en donnant la raison du rejet. Bien que les interprétations et les opinions contenues dans le présent rapport puissent être inexactes ou propres à induire en erreur, elles sont quand même reproduites aussi fidèlement que possible afin de refléter les échanges tenus au cours de la réunion. Ainsi, aucune partie de ce rapport ne doit être considérée en tant que reflet des conclusions de la réunion, à moins d'une indication précise en ce sens. De plus, un examen ultérieur de la question pourrait entraîner des changements aux conclusions, notamment si des renseignements supplémentaires pertinents, non disponibles au moment de la réunion, sont fournis par la suite. Finalement, dans les rares cas où des opinions divergentes sont exprimées officiellement, celles-ci sont également consignées dans les annexes du compte rendu.

### Publié par :

Pêches et Océans Canada  
Secrétariat canadien des avis scientifiques  
200, rue Kent  
Ottawa (Ontario) K1A 0E6

[http://www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/  
csas-sccs@dfo-mpo.gc.ca](http://www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/csas-sccs@dfo-mpo.gc.ca)



© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre du  
ministère des Pêches et des Océans, 2023

ISSN 2292-4264

ISBN 978-0-660-48633-8 N° cat. Fs70-4/2023-014F-PDF

### La présente publication doit être citée comme suit :

MPO. 2023. Compte rendu de l'examen par les pairs régional sur l'évaluation des stocks de mye commune des eaux côtières du Québec ; le 9 février 2023. Secr. can. des avis sci. du MPO. Compte rendu 2023/014.

### **Also available in English:**

DFO. 2023. *Proceedings of the regional peer review meeting of the assessment of softshell clam stocks in Quebec coastal waters; February 9, 2023. DFO Can. Sci. Advis. Sec. Proceed. Ser. 2023/014.*

---

---

## TABLE OF CONTENTS

SOMMAIRE .....	iv
INTRODUCTION .....	1
ÉVALUATION DE LA RESSOURCE .....	1
CONCLUSION .....	2
PRIORITÉS DE RECHERCHE .....	2
SOMMAIRE ET RECOMMANDATION .....	2
ANNEXE 1 – CADRE DE RÉFÉRENCE .....	4
ANNEXE 2 – LISTE DES PARTICIPANTS.....	5

---

## **SOMMAIRE**

Ce document renferme le compte rendu de l'examen régional par des pairs portant sur l'évaluation des stocks de mye commune des eaux côtières du Québec. Cette revue, qui s'est déroulée le 9 février 2023 à Mont-Joli, Québec, a réuni une vingtaine de participants des sciences, de la gestion et de l'industrie. Ce compte rendu contient l'essentiel des présentations et des discussions qui ont eu lieu pendant la réunion et fait état des recommandations et conclusions émises au moment de la revue.

---

## INTRODUCTION

La région du Québec de Pêches et Océans Canada (MPO) a la responsabilité de l'évaluation de plusieurs stocks de poissons et invertébrés exploités dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent. La plupart de ces stocks sont revus de façon périodique à l'intérieur d'un processus consultatif régional qui se déroule à l'Institut Maurice-Lamontagne à Mont-Joli. Le présent document constitue le compte rendu de l'évaluation des stocks de mye commune des eaux côtières du Québec, qui a eu lieu le 9 février 2023 à Mont-Joli.

L'objectif de la revue était de déterminer si des changements sont survenus dans l'état de la ressource et s'ils nécessitent des ajustements aux plans de gestion en fonction de l'approche de conservation retenue avec, comme but ultime, de formuler un avis scientifique sur l'état des stocks de mye commune des eaux côtières du Québec pour les saisons de pêche 2023-2025.

Ce compte rendu fait état des principaux points des présentations et des délibérations qui découlent des activités du comité régional des évaluations de stocks. La revue régionale est un processus ouvert à tout participant en mesure d'apporter un regard critique sur l'état des ressources évaluées. À cet égard, des participants de l'extérieur du MPO sont invités à contribuer aux activités du comité à l'intérieur du cadre de référence défini pour cette revue (Annexes 1 et 2). Le compte rendu fait également état des recommandations émises par l'assemblée.

## ÉVALUATION DE LA RESSOURCE

Le président de la réunion, M. Rénald Belley effectue un rappel des objectifs et du déroulement de la revue par les pairs. Les participants sont ensuite invités à se présenter. Le biologiste responsable de la revue, M. Bruno Gianasi, remercie ses collaborateurs et fournit le plan de la présentation. M. Gianasi effectue un rappel du sommaire de l'évaluation de 2020. Il apporte des informations sur la biologie et l'écologie de l'espèce (distribution, cycle de reproduction et de développement, croissance, toxicité/contamination) ainsi que sur son exploitation.

La mye commune est exploitée par des cueilleurs commerciaux et récréatifs. Le Québec est divisé en trois régions de gestion : Gaspésie/Bas-Saint-Laurent, Îles-de-la-Madeleine, Côte-Nord (CN). La CN est subdivisée en zones : zone 1 (Haute Côte-Nord (HCN), sous-zones 1A, 1B et 1C), zone 2 (Moyenne Côte-Nord), zone 3 (Basse-Côte-Nord). Depuis 2010, les débarquements de myes sont historiquement faibles et, en 2022, proviennent principalement de secteurs coquilliers de la HCN (91,7%), en particulier du secteur de Pointe-aux-Outardes Ouest. En 2022, les débarquements (10,8 t) ont atteint le niveau le plus bas depuis 1917. Il n'y a aucune pêche commerciale sur le littoral de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent et les débarquements commerciaux en provenance des Îles-de-la-Madeleine sont faibles (< 0,9 t en 2022). Pour les secteurs gérés par un TAC, ceux-ci n'ont pas été atteints en raison du faible effort déployé. La pêche récréative, quant à elle, est permise sur une grande partie du littoral québécois. Cependant, les volumes prélevés par les cueilleurs récréatifs demeurent inconnus.

Les indicateurs utilisés pour évaluer l'état de la ressource sont issus de la pêche commerciale (débarquements, effort de pêche, prise par unité d'effort (PUE), structure de taille) et porte essentiellement sur la cueillette manuelle en HCN (Pointe à Boisvert, Baie des Chevaux, Banc Marie-Marthe, Baie Didier Sud, Baie des plongeurs, Pointe-aux-Outardes Ouest, Pointe-aux-Outardes Est) et aux Îles-de-la-Madeleine (Lagune de la Grande-Entrée Sud, Lagune du Havre aux Maison Nord, Dune Sandy Hook).

L'effort de pêche, de son côté, a suivi la même tendance que les débarquements et est aussi très faible depuis 2010. L'effort a baissé d'un maximum de 12 142 vendeurs-jours en 2002 à

---

1 111 en 2009. En 2022, il a été de 198 vendeurs-jours pour l'ensemble du Québec et représente l'une des valeurs les plus basses depuis 2002. La baisse de l'effort s'explique par une diminution de la demande de myes par les acheteurs. La forte diminution de l'effort a entraîné une grande variabilité dans l'estimation des PUE au cours des dernières années et rend la détection de tendances difficile dans les secteurs exploités. La taille moyenne des myes au débarquement a varié entre 65 et 75 mm sur la Côte-Nord et entre 56 et 70 mm aux Îles-de-la-Madeleine en 2022. La proportion des myes de tailles sous-légales (< 51 mm) débarquées a été inférieure à 3 % dans l'ensemble des gisements.

- On note que les inventaires réalisés entre 2016 et 2019 ont justifié l'ajustement des TAC dans plusieurs gisements de la HCN en 2020.
- On insiste sur le fait que la demande du marché a diminué.
- On juge que l'effort serait légèrement sous-estimé, notamment pour 1A et 1B (HCN). Quelques données de journaux de bord semblent manquantes.
- Considérant que l'effort de pêche commerciale a diminué de façon significative, il serait important de poursuivre l'échantillonnage afin d'obtenir un meilleur suivi.
- Le suivi sur la toxicité semble bien encadré par le PCCSM.
- On précise que les TAC ont été établis en 2015 à partir des inventaires réalisés depuis les années 2000. Ils sont limités à un maximum de 5 % de la biomasse légale et à 2,5% pour certains secteurs plus vulnérables (faible superficie exploitable ou densité inférieure à un certain seuil).

## **CONCLUSION**

### **PRIORITÉS DE RECHERCHE**

Quelques enjeux sont identifiés en termes de travaux de recherche à prioriser :

- Développer des points de référence pour les secteurs les plus exploités, en particulier pour Pointe-aux-Outardes Ouest;
- Poursuivre les inventaires pour la pêche récréative en Gaspésie;
- Effectuer un suivi périodique de certains secteurs pour mieux comprendre la dynamique de population;
- Évaluer la relation entre les conditions environnementales (e.g., température de l'eau, type de substrat) et l'abondance des myes;
- Faire le lien entre les ondes de tempête, le couvert de glace, l'érosion des berges et le remodelage des battures avec l'établissement des juvéniles.
- Quantifier l'effort, les prélèvements et la structure de taille des myes récoltées lors de la pêche récréative.

### **SOMMAIRE ET RECOMMANDATION**

Les faits saillants de l'évaluation sont présentés et certaines modifications sont proposées par l'assemblée. Seuls les commentaires sur le fond sont rapportés.

- Dans le fait saillant sur l'effort de pêche, on juge important de préciser que la diminution de l'effort est fortement liée à la baisse de la demande de myes par les acheteurs. Selon

---

plusieurs participants, la diminution de l'effort n'est pas un indicateur représentatif de l'état de la ressource aujourd'hui.

- En ce qui concerne le fait saillant sur la taille moyenne, on ajoute qu'une tendance à la hausse de la taille moyenne est observée dans certains gisements sur la HCN.
- Par rapport à la pêche récréative, on ajoute qu'il serait important de connaître la structure de taille des myes récoltés, en plus de l'effort et des prélèvements. On précise que les volumes prélevés par cette pêche, bien qu'inconnus, peuvent être importants à l'intérieur de certains gisements. Cette préoccupation sera mentionnée dans les sources d'incertitude.
- Dans la recommandation qui fait référence à l'impossibilité de donner un avis, on ajoute qu'il n'y a pas d'inquiétude pour la conservation étant donné le faible niveau d'effort actuel.

L'assemblée formule ainsi la recommandation:

En absence d'inventaire des secteurs exploités depuis 2019 et étant donné les faibles débarquements, il n'est pas possible de donner un avis sur l'état des secteurs coquilliers et sur les perspectives pour les prochaines saisons. Toutefois, avec le faible effort de pêche commerciale déployé récemment, il n'y a pas d'inquiétude pour la conservation des gisements exploités.

---

## ANNEXE 1 – CADRE DE RÉFÉRENCE

### Évaluation des stocks de mye des eaux côtières du Québec

#### Examen par les pairs régional - Région du Québec

Le 9 février 2023

Mont-Joli, QC

Président : Rénald Belley

#### Contexte

La mye commune (*Mya arenaria*) est présente un peu partout le long du littoral québécois. La pêche à la mye inclut les cueillettes à des fins alimentaires, récréatives et commerciales. La cueillette récréative se pratique depuis longtemps au Québec, mais cette activité est peu documentée. La cueillette commerciale est permise en Haute-Côte-Nord et aux Îles-de-la-Madeleine. Seuls les outils manuels sont autorisés et il y a une taille minimale légale. De plus, les activités commerciales de la Haute-Côte-Nord sont réglementées par le nombre de permis octroyés, une saison de pêche et un contingentement des débarquements par secteurs coquilliers. Pour obtenir un permis, l'individu doit avoir une preuve de résidence. Pour la cueillette récréative, le nombre de captures journalières est réglementé pour l'ensemble du Québec. Les saisons de pêche sont encadrées via le Règlement des Pêches de l'Atlantique.

À la demande de la direction de la gestion des pêches, l'évaluation de la ressource se fait aux trois ans. La dernière évaluation de la mye des eaux côtières du Québec a eu lieu en 2020. Le but de la revue est de déterminer si des changements sont survenus dans l'état de la ressource et s'ils nécessitent des ajustements aux plans de gestion en fonction de l'approche de conservation retenue.

#### Objectifs

Formuler un avis scientifique sur l'état des stocks de mye commune des eaux québécoises pour les saisons de pêche 2023-2025. Cet avis comprendra :

- Une description de la biologie de l'espèce et de sa distribution dans les eaux côtières québécoises ;
- Une description de la pêcherie, incluant les mesures de gestion par région ;
- L'analyse des débarquements et l'effort de pêche par secteur coquillier ;
- L'analyse des prises par unité d'effort provenant de la pêche commerciale ;
- L'analyse des données de l'échantillonnage à quai des prises commerciales ;
- L'identification et la priorisation de travaux de recherche à considérer pour le futur ;
- Les perspectives pour les saisons de pêche 2023 à 2025 basées sur les indicateurs provenant des activités de pêche et de recherche.

#### Publications prévues

- Avis scientifiques
- Compte rendu

#### Participation

- Pêches et Océans Canada (MPO) (Secteurs des Sciences et de la Gestion des Pêches)
- Représentants de l'Industrie
- Représentants provinciaux
- Communautés ou organisations autochtones



---

## ANNEXE 2 – LISTE DES PARTICIPANTS

<b>Nom</b>	<b>Affiliation</b>
Belley, Rénaud	MPO Sciences
Bernier, Denis	MPO Sciences
Bouchard, Donald	Conseil des Innus Pessamit
Boudreau, Sophie	MPO Sciences
Bourdages, Hugo	MPO Sciences
Chlebak, Ryan	MPO Sciences Ottawa
Couillard, Catherine	MPO Sciences
Cyr, Charley	MPO Sciences
De Carufel, Valérie	MPO Sciences
Desrosiers, Brigitte	MPO Sciences
Dubé, Sonia	MPO Sciences
Drapeau, André	MPO Gestion des pêches
Duplisea, Daniel	MPO Sciences
Gianasi, Bruno	MPO Sciences
Juillet, Cédric	MPO Sciences
Kaltenback, Pierre	Profaune
Lacasse, Olivia	MPO Sciences
Loboda, Sarah	MPO Sciences
Marcoux, Guylaine	MPO Gestion des pêches
Pelletier, Patrice	Cueilleur de myes
Sandt-Duguay, Emmanuel	AGHAMM